



Le bulletin du RIOCM

Juin 2018

Destiné aux organismes communautaires de Montréal



Révision PSOC : Toujours en attente de la consultation

Les consultations entourant la révision du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), d'abord prévues à l'automne 2017, puis au printemps 2018, se font toujours attendre. Bien qu'aucun nouvel échéancier ne nous ait été fourni, la possibilité que les consultations débutent en plein été est toujours présente, et ce, malgré l'opposition d'une grande majorité de regroupements régionaux à travers le Québec. Consulter pendant l'été, c'est manquer de respect envers les travailleuses qui devront bousculer leur horaire de vacances (pourtant bien méritées!), ou carrément travailler alors qu'elles sont en période de mise à pied économique. Consulter pendant l'été, c'est nier la nécessité pour les groupes de se rencontrer afin de s'appropriier collectivement les nouvelles orientations ministérielles. Et après l'été viennent les élections... Il est plus que temps que le ministère dépose un échéancier de travail et le respecte!

Sur la nature de la révision, on s'attend à ce que le programme soit plus détaillé, réduisant ainsi la marge de manœuvre régionale et par conséquent, l'adaptabilité du programme aux réalités régionales. Au-delà de l'enjeu d'uniformisation nationale, c'est avant tout la marge de manœuvre des groupes eux-mêmes, donc leur autonomie, qui risque de rétrécir. Détailler davantage les critères d'admissibilité au programme, c'est circonscrire l'action communautaire autonome. Quelle définition détaillée de la transformation sociale sera mise de l'avant par le gouvernement? Selon quels critères mesurera-t-on l'ancrage dans la communauté? Quel espace d'influence conserveront les membres-participants pour exprimer leurs besoins et pour déterminer les moyens qu'ils souhaitent mettre en œuvre afin d'y répondre? Avant de plaider en faveur de l'harmonisation ou de l'adaptabilité du programme, nous prendrons le temps d'envisager les conséquences à long terme pour les groupes et pour le mouvement de l'ACA.

Suite à la page suivante

Révision (suite de la page 1)

En resserrant les critères d'admissibilité au financement à la mission globale, de nombreux groupes risquent d'être transférés en entente pour activités spécifiques, à l'intérieur ou à l'extérieur du PSOC. La multiplication des catégories de classement des groupes pourrait affecter la solidarité du mouvement, en plus d'occasionner une complexification bureaucratique inutile. Bien plus qu'une formalité administrative, on peut voir là une façon d'instrumentaliser le travail des groupes en définissant par contrat les activités devant être réalisées afin de répondre à des besoins identifiés par le ministère ou les CIUSSS, ou au gré des orientations politiques des gouvernements. Il serait étonnant qu'une révision aussi fondamentale ne soit qu'administrative et n'ait aucun fondement politique. Au contraire, cette révision a tout à voir avec le rôle que jouent les groupes d'action communautaire autonome dans la société.

Nous réitérons qu'il faudra attendre la publication des nouvelles orientations ministérielles avant de juger de leur pertinence et de leurs impacts. Nous avons tous, en ce sens, un devoir de vigilance.

Révision du cadre de référence sur le partenariat entre le réseau montréalais de la santé et des services sociaux et les groupes communautaires

Les travaux de révision du cadre de référence montréalais se poursuivent. Rappelons qu'il est question des modes de communication entre les différents acteurs et des modalités d'ententes hors-PSOC. Les travaux, qui devaient au départ prendre fin avant l'été, se poursuivront finalement en 2018-2019. L'adoption de cette section du cadre est prévue pour le printemps 2019. La section portant sur le PSOC sera revue après la révision du programme.

Répartition des nouveaux crédits PSOC

Lors du dernier budget, Québec annonçait 17 millions \$ supplémentaires pour les organismes financés à la mission globale par le PSOC. Nous n'avons toujours pas d'information précise sur la répartition de cette enveloppe. À propos de la répartition entre les régions, si Québec conserve la même méthode qu'en 2017-2018, c'est-à-dire selon le nombre de groupes accrédités par région sans égard à la population, la région de Montréal devrait s'attendre à recevoir environ 3,4 millions \$.

Voici les balises de répartition entre les groupes annoncées par la ministre Charlebois dans un communiqué, le 26 avril dernier :

- Rehausser le financement des groupes moins bien financés et de ceux qui sont en attente d'un premier financement.
- Rehausser le financement des organismes qui répondent à des demandes croissantes ou qui rencontrent des défis particuliers (augmentation des besoins).
- La disponibilité de la main-d'œuvre

Le document du budget associait clairement 7 des 17 millions \$ à une compensation de la hausse du salaire minimum. Depuis, cette séparation de l'enveloppe (10 + 7 millions) a disparu du discours officiel ; il semble donc que l'enveloppe pourra être traitée comme un tout lors de la répartition régionale. Rappelons que Montréal compte près de 530 groupes accrédités au PSOC et qu'il serait étonnant que le CIUSSS soit en mesure d'évaluer les besoins particuliers de chacun des groupes et d'en faire une hiérarchisation.

Les regroupements sectoriels et le RIOCM ont fait des représentations communes auprès du Service régional. Rappelons d'entrée de jeu que les regroupements jouent un rôle consultatif et que l'attribution des montants est une décision qui relève entièrement de l'appareil administratif.

Suite à la page suivante

Rencontre nationale de la CTROC en Gaspésie

Du 11 au 14 juin, le RIOCM participait à l'assemblée générale annuelle de la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires (la CTROC) en Gaspésie, en compagnie de 10 autres régions. Le bilan démontre que les tables et regroupements membres ont été très impliqués dans l'organisation d'actions régionales pour la campagne *Engagez-vous*, et ce, partout au Québec.

En plus de poursuivre le processus de réflexion sur la structure de la coalition, l'assemblée s'est penchée sur la révision du PSOC en établissant un processus de consultation des régions afin d'être en mesure de se positionner rapidement après la publication de la nouvelle mouture du programme.

La CTROC a profité de cette rencontre nationale pour tenir un point de presse visant à rappeler aux partis politiques qu'on attend d'eux qu'ils chiffrent leurs engagements pour le communautaire.



[Cliquez ici pour voir la conférence de presse](#)

[Lien vers les entrevues :](#)

Cri du coeur des organismes communautaires, TVA CIMT-CHAU, 14 juin 2018.

Les attentes du communautaire en vue des élections, Radio Gaspésie, 15 juin 2018.

Les organismes communautaires gaspésiens s'invitent dans la campagne électorale. L'avantage Gaspésien, 18 juin 2018.

Répartition (suite de la page 2)

Voici l'essentiel du message porté par les regroupements :

- La prise en compte des revenus totaux des organismes est inadmissible (méthode utilisée en 2017-2018 pour exclure plusieurs groupes). On ne peut, d'un côté, exiger des groupes qu'ils sollicitent des fonds privés dans leur communauté, puis les pénaliser de l'autre en les excluant du processus d'attribution des nouveaux crédits de financement à la mission.
- Nous rappelons que les seuils planchers utilisés dans la méthode de répartition sont en deçà de ceux jugés minimaux par le milieu communautaire montréalais. Nous réaffirmons que la très forte majorité des groupes d'action communautaire autonome est sous-financée et que les 17 millions \$ annoncés pour l'ensemble du Québec sont insuffisants.
- Bien qu'il soit compréhensible que les groupes très peu financés ou non financés reçoivent des augmentations structurantes, on ne peut mettre de côté le besoin de consolidation de tous les groupes.

Nous ne savons pas à quel moment les groupes recevront leur réponse. Nous espérons tous que le processus se fera plus rapidement que l'année dernière.





Une journée de réflexion sur les conditions de travail dans le milieu communautaire

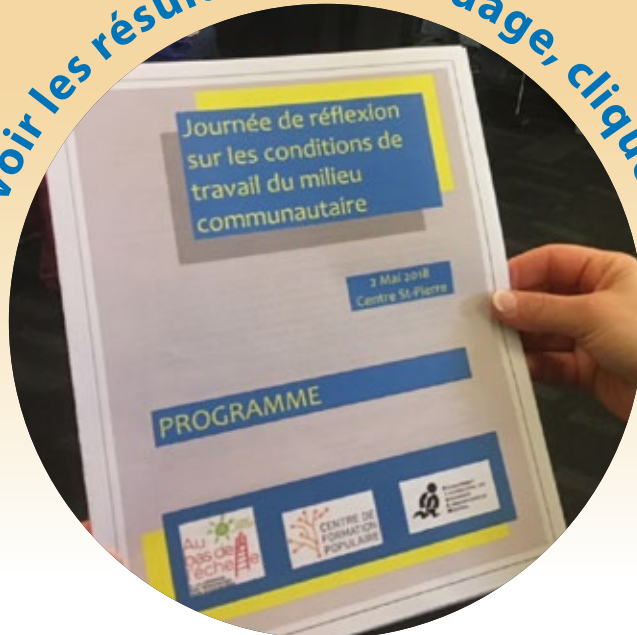
En collaboration avec Au bas de l'échelle et le Centre de formation populaire, le RIOCM a participé à l'organisation d'une journée de réflexion sur les conditions de travail dans le milieu communautaire, qui a eu lieu le 2 mai dernier. Cet événement avait pour objectifs d'amorcer une discussion collective sur les conditions de travail dans le milieu communautaire, de présenter les résultats d'un sondage maison auquel plus de 700 travailleuses et travailleurs ont répondu et de discuter des moyens privilégiés pour améliorer les conditions de travail.

Ainsi, plus de 120 personnes ont pu s'exprimer sur différents enjeux touchant leurs conditions de travail, leur milieu de travail ainsi que la conciliation travail et vie personnelle. En plus de nommer les éléments positifs et les principaux irritants vécus, les participantes et participants ont identifié plusieurs pistes de solution qui pourraient contribuer à l'instauration de meilleures conditions de travail dans le milieu communautaire.

Parmi celles-ci, il a bien sûr été question de se mobiliser pour obtenir un meilleur financement à la mission, mais aussi de négocier avec les différents bailleurs de fonds pour augmenter le salaire des travailleuses et travailleurs qui réalisent les activités qu'ils financent. Il a aussi été question de syndicalisation et de la création d'une association de travailleuses et travailleurs du milieu communautaire. Enfin, plusieurs personnes ont souligné l'importance de prendre le temps de réfléchir collectivement aux questions relatives aux conditions de travail en plus d'aborder celles-ci en équipe et avec les conseils d'administration.

Étant donné l'intérêt suscité par cette première journée de réflexion, les groupes organisateurs souhaitent poursuivre les discussions amorcées en se penchant davantage sur les solutions collectives qui ont été identifiées en mai dernier. Nous vous tiendrons au courant des prochaines étapes!

Pour voir les résultats du sondage, cliquez ici



Le RIOCM crée un comité sur le financement alternatif

En avril dernier, le RIOCM a mis sur pied un comité de travail sur le financement alternatif. Étant donné le sous-financement chronique qui empêche les organismes communautaires de réaliser pleinement leur mission et les besoins maintes fois exprimés en ce qui a trait au partage d'expériences, il nous est apparu nécessaire de créer un espace pour aborder les différents enjeux liés à la recherche et à la diversification des sources de financement.

Le premier mandat de ce comité sera l'organisation d'une journée de réflexion qui aura pour but d'identifier les enjeux qui nous préoccupent lorsqu'il est question de financement alternatif, d'identifier les besoins des groupes pour créer d'éventuels outils et formations et de réaffirmer les valeurs qui nous tiennent à cœur en tant que partie prenante du mouvement d'action communautaire autonome.

Nous vous tiendrons bien sûr au courant des travaux de ce comité et vous communiquerons la date de notre journée de réflexion dès qu'elle sera choisie.

Qu'est-ce qu'un financement alternatif?

C'est une source de financement vers laquelle un organisme communautaire décide de se tourner pour pallier le manque de financement à la mission. Des sources de financement peuvent exister depuis longtemps, mais constituer une nouveauté pour certains groupes qui n'y avaient pas recours jusqu'à maintenant. Le comité se penchera tant sur les financements alternatifs qui viennent du public (provincial, fédéral, municipal, etc.) que du privé (autofinancement, fondations, commandites, dons, etc.).

Campagne Engagez-vous : en route pour les élections



Ça y est, la campagne *Engagez-vous pour le communautaire* est prête pour les prochaines élections provinciales. Voici les principaux outils dont vous aurez besoin pour vos activités!

Campagne sur les médias sociaux : #jesuiscommunautaire

Engagez-vous pour le communautaire lance une grande campagne d'appui sur les réseaux sociaux pour mettre en valeur les gains sociaux obtenus grâce à la contribution des organismes d'action communautaire autonome. La campagne comporte trois volets :

1. Des personnalités publiques nous disent pourquoi elles sont communautaires
2. Les organismes d'ACA sont invités à faire des photos avec leurs membres
3. La population peut elle aussi montrer son appui avec le filtre photo

Tout le matériel pour faire vos photos est disponible sur le site
www.engagezvousaca.org

#JeSuisCommunautaire



« Car le communautaire défend nos droits au quotidien... »

Natasha Kanapé Fontaine
Poète-interprète, comédienne, artiste et militante Innu



Cet été : suivez vos candidat.e.s

Cet été, c'est le temps de suivre les candidat.e.s dans leurs activités et de leur poser des questions. Organisez des débats locaux, faites des kiosques dans les événements auxquels vous participez, prenez des photos pour #jesuiscommunautaire, affichez la campagne dans la ville et sollicitez des personnalités publiques à s'engager avec nous!

Différents outils sont disponibles pour vos rencontres : une plateforme d'engagement, un petit guide pour déconstruire les préjugés des partis politiques et une liste de leurs positionnements à ce jour.

Cet automne : 2 actions en pleine campagne

Pendant la campagne électorale, deux actions sont à mettre à l'agenda :

13 septembre : Rassemblement avant le débat des chefs

Un grand rassemblement est prévu le soir du débat des chefs dans le but d'obtenir des engagements clairs pour les organismes communautaires. Nous désirons que les candidates et candidats chiffrant et garantissent leurs engagements.



Événement Facebook : <https://www.facebook.com/events/1685647698192973/>

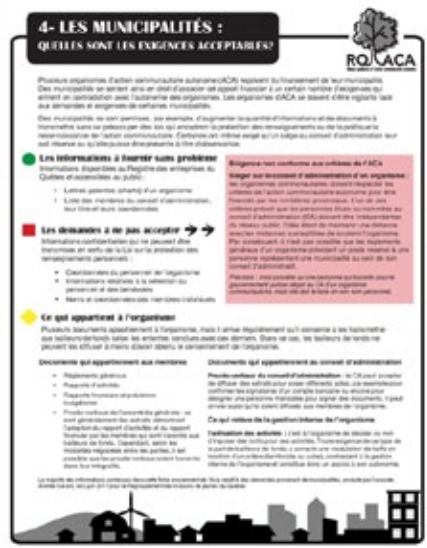


20 septembre : Flash mob et action dérangeante

Afin de mettre de la pression sur les chef.fes, les super héros et héroïnes du communautaire organiseront des Flash mob régionales sous le thème du « Changement de cap(e) ». Le FRACA organisera une action dérangeante le 20 septembre en matinée en complément à la Flash mob.

Vous pouvez organiser votre propre Flash mob ou prendre part à l'action régionale. La chorégraphie et le slam sont disponibles sur le site d'Engagez-vous.

www.engagezvousaca.org



RQ-ACA

Fiche Les municipalités : quelles sont les exigences acceptables?

Les villes et les arrondissements jouent un rôle grandissant de bailleurs de fonds. Ces financements viennent parfois avec des exigences contraignantes, dont certaines peuvent remettre en cause l'autonomie des groupes. Pour vous aider à déterminer si certaines demandes sont acceptables, le RQ-ACA a produit une 4e fiche sur le rapport entre organismes d'ACA et municipalités.

[Voir la fiche sur les exigences acceptables.](#)
[Pour voir les autres fiches.](#)

RQ-ACA

Vidéo du débat : quelle vision politique pour le communautaire et le filet social?

Le 22 mai, le RQ-ACA organisait un débat politique avec les député.e.s Amir Khadir (QS), Carole Poirier (PQ) et Chantal Soucy (CAQ), les libéraux s'étant désistés à la dernière minute. Il est possible de revoir le débat et les interventions des invité.e.s en suivant les liens suivant :

[Lien de la vidéo en français](#)
[Lien de la vidéo en anglais](#)



Réseau de l'action bénévole

Répertoire de formations sur les rôles et responsabilités des c.a.

Le renouvellement des conseils d'administration amène un besoin en formation pour les bénévoles qui y siègent. Que ce soit pour informer les membres du c.a. sur leurs rôles et responsabilités en tant qu'administrateurs ou pour leur rappeler les valeurs et façons de faire des organismes communautaires, plusieurs groupent offrent des formations sur le sujet. Le Réseau de l'action bénévole du Québec propose donc un répertoire pour vous aider à outiller vos c.a.

[Lien vers le répertoire](#)

Coalition solidarité santé



Dossier noir du ministre Barrette

La Coalition solidarité santé a mis en ligne sur Facebook le groupe public Dossier noir du ministre Barrette. Ce groupe se veut un lieu d'échange et de partage d'informations sur les impacts de sa réforme sur notre réseau de santé et services sociaux. Que vous soyez usagère ou usager, travailleuse ou travailleur, ou simplement citoyenne et citoyen ayant droit à un système public de services sociaux et de soins de santé, vous êtes invité.e.s à venir y partager ce que vous pensez de cette réforme : vos expériences, vos réflexions, sur ce qui était, sur ce qui est, sur ce qui devrait être, et sur ce qu'on devrait faire.

Groupe facebook :

<https://www.facebook.com/groupe/dossier-noir.barrette/>

Vidéo du panel de réflexion sur le mode de rémunération des médecins

Le 24 avril, la Coalition solidarité santé invitait la population à venir discuter du mode de rémunération des médecins québécois avec un panel de chercheur.e.s et de médecins proposant divers points de vue sur le sujet.

Il est possible d'écouter le panel au :

<https://www.youtube.com/watch?v=w-YauL7ngeE>



Des travailleuses et travailleurs engagés travaillent actuellement à la mise sur pied de l'Association nationale des travailleuses et des travailleurs du communautaire. Cette Association aura principalement pour mission l'amélioration des conditions de travail dans le milieu communautaire.

Pour suivre les travaux du comité provisoire et/ou vous impliquer et/ou pour recevoir une invitation à l'assemblée de fondation à venir, **laissez vos coordonnées ici!!**

Par la Coalition Main Rouge

Dépliant Viser la justice sociale

La Coalition Main rouge a produit un dépliant mis à jour de sa campagne Viser la justice sociale, afin de mobiliser contre le démantèlement de notre filet social. Cette campagne offre des outils vulgarisés pour comprendre les mesures d'austérité imposées ces dernières années et proposer des solutions pour réinvestir dans nos services publics.

Le nouveau dépliant :

<http://nonauxhausses.org/en-campagne-2018/>

La campagne :

<http://nonauxhausses.org/viserlajusticesociale/>



Vigie de dossiers

Mon OSBL n'est pas un lobby

Loi sur le lobbyisme : mort au feuilleton du projet de loi mais vigilance post-électorale demandée

La fin de la session de l'Assemblée nationale et le déclenchement prochain des élections générales confirment la mort au feuilleton du projet de loi no 56 (PL56). Il s'agissait de la 3^e tentative d'assimiler tous les OSBL à des lobbyistes.

Déjà ce printemps, le Commissaire semblait avoir abandonné à court terme l'assujettissement des OSBL. Celui-ci aurait voulu se concentrer sur des réformes urgentes au registre des lobbyistes à faire avant les élections, tel qu'en fait part un [article de Radio-Canada](#).

La campagne Mon OSBL n'est pas un lobby reste toutefois vigilante puisque l'enjeu pourrait resurgir dans le contexte d'une refonte globale de la loi sur le lobbyisme prévue pour 2018-2019.

Pour lire l'analyse complète et le dernier communiqué de Mon OSBL n'est pas un lobby : <http://trpocb.org/campagnes/lobby/>

Ma soupe populaire
n'est pas un lobby.



Mon association écologiste
n'est pas un lobby.



Mon club de lecture
n'est pas un lobby.



Mon groupe d'entraide
n'est pas un lobby.



**EMPÊCHONS LE GOUVERNEMENT D'ASSIMILER
TOUS LES OSBL À DES LOBBYISTES**

Votre organisme
n'est pas membre du
RIOCM?

Cliquez ici <http://www.riocm.ca/devenir-membre/>



Pour nous joindre : 753, avenue du Mont-Royal Est
Montréal (Québec) H2J 1W8
Téléphone : 514.277.1118 • Télécopieur : 514.277.2333

Courriel : info@riocm.ca • Site web : www.riocm.ca